

**IX.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

POUR L'EXERCICE 1885.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1885, qui remplace le tableau VIII du projet de loi contenant le Budget général déposé en février 1884, s'élève à . . . . . fr. 45,652,000 »

Il présente, comparativement au tableau VIII, qui s'élevait à . . . . . fr. 46,063,800 »

une différence en moins de . . . fr. 411,800 »

Si la comparaison s'établit entre les crédits votés pour 1884 et les prévisions révisées de 1885, on obtient le résultat suivant :

Montant des crédits votés pour 1884 . . . . . fr. 46,073,800 »  
— prévisions révisées pour 1885 . . . . . fr. 45,652,000 »

En moins sur les crédits votés pour 1884 . . . fr. 421,800 »

La différence en moins de 411,800 francs, mentionnée plus haut, forme la balance entre les augmentations et les diminutions proposées sur divers articles.

Ces augmentations et ces diminutions s'expliquent comme suit :

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Institut cartographique militaire.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . . fr. 200,000 »  
— — révisé . . . . . fr. 190,000 »

En moins au projet révisé. . . fr. 10,000 »

La réduction de 10,000 francs résulte de la mise à la pension d'un employé de l'Institut cartographique militaire et de la décision qui a été prise d'ajourner certaines opérations relatives à des compléments scientifiques dont la carte est susceptible, mais qui ne sont actuellement ni indispensables, ni urgentes.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE II.

## ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr.	887,500	»
— — — — —	révisé . . . . .	878,600	»
		<hr/>	
En moins au projet révisé. . . . .	fr.	8,900	»

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 88,695 journées . fr. 8,869 50 et d'une diminution sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 6 . . . . . 30 50

TOTAL ÉGAL. . . fr. 8,900 »

---

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé par le projet primitif. . . . .	fr.	269,100	»
— — — — —	révisé . . . . .	268,200	»
		<hr/>	
En moins au projet révisé . . . . .	fr.	900	»

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 9,125 journées. . . fr. 912 50 et d'une augmentation sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 7 . . . . . 12 50

RESTE, TOTAL ÉGAL . . . fr. 900 »

---

ART. 8. — *Traitement du service de l'intendance.*

Crédit demandé par le projet primitif. . . . .	fr.	258,500	»
— — — — —	révisé . . . . .	257,700	»
		<hr/>	
En moins au projet révisé . . . . .	fr.	600	»

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 5,840 journées. fr. 584 » et d'une diminution sur vivres de campagne pour arrondir le chiffre de l'article 8. . . . . 16 »

RESTE, TOTAL ÉGAL . . . fr. 600 »

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE III.

## SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr.	307,500	»
— — — — —	revisé . . . . .	307,400	»
En moins au projet revisé . . . . .		fr.	100

Cette différence résulte d'une nouvelle réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 1,095 journées . . . . .	fr.	109	50
et d'une augmentation sur les vivres de campagne, pour arrondir le chiffre de l'article 9. . . . .			9
			50
TOTAL ÉGAL . . . . .		fr.	100

## CHAPITRE IV.

## SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr.	14,477,800	»
— — — — —	revisé . . . . .	14,427,000	»
En moins au projet revisé . . . . .		fr.	50,800

Cette réduction est expliquée par les détails ci-après :

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
1 <sup>o</sup> Diminué du chef des contingents complémentaires savoir <sup>(1)</sup> :		
Sur la solde et habillement . . . . .	13,143	85
Sur la première mise de petit équipement . . . . .	7,200	»
	»	22,545 85
2 <sup>o</sup> Réduction de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 92,710 journées . . . . .	»	9,271 »
3 <sup>o</sup> Diminué sur le crédit porté pour les chevrons . . . . .	»	19,000 »
4 <sup>o</sup> Diminué en plus pour vacances et congés . . . . .	»	185 15
TOTAL . . . . .	»	50,800 »

(1) Les crédits demandés au Budget primitif pour les contingents complémentaires avaient été calculés dans l'hypothèse que le contingent à incorporer le 1<sup>er</sup> octobre 1883 serait de 1,500 hommes et que l'effectif moyen en solde des contingents complémentaires serait de 2,891 hommes.

Le contingent complémentaire de 1885 ne doit être que de 1,500 hommes et l'effectif moyen en solde sera de 2,823 hommes.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr. 3,794,400 »
— — — — — révisé . . . . .	3,757,000 »
	<hr/>
En moins au projet révisé . . . . .	fr. 37,400 »

Cette différence provient savoir :

1 <sup>o</sup> Diminution sur le crédit porté pour les chevrons . . .	fr. 2,000 »
2 <sup>o</sup> — — — l'Indemnité de 1 <sup>er</sup> Équipement . . .	2,500 »
3 <sup>o</sup> — — — la 1 <sup>re</sup> mise de petit Équipement . . .	5,000 »
4 <sup>o</sup> — — — sur vacances et congés . . . . .	27,900 »
	<hr/>
TOTAL ÉGAL . . . . .	fr. 37,400 »

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr. 5,523,200 »
— — — — — révisé . . . . .	5,510,000 »
	<hr/>
En moins au projet révisé . . . . .	13,200 »

Cette différence provient, savoir :

1 <sup>o</sup> Diminution sur le crédit porté pour les chevrons . . .	fr. 10,000 »
2 <sup>o</sup> Diminution de 10 centimes sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 13,870 journées. . . . .	1,387 »
3 <sup>o</sup> Diminution sur vacances et congés . . . . .	1,813 »
	<hr/>
TOTAL ÉGAL . . . . .	fr. 13,200 »

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr. 1,316,100 »
— — — — — révisé . . . . .	1,330,000 »
	<hr/>
En plus au projet révisé . . . . .	fr. 13,900 »

Cette différence est expliquée par les détails qui suivent :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
1 <sup>o</sup> Augmentation pour la solde de 43 hommes (marins et pêcheurs) incorporés dans la compagnie de pontonniers de place, soit 10,423 journées à 68 centimes . . . . .	10,840 50	"
2 <sup>o</sup> Diminution de 10 c <sup>s</sup> sur le taux de l'indemnité de fourrages, soit sur 18,350 journées . . . . .	"	1,535 "
3 <sup>o</sup> Augmentation sur les crédits qui sont portés pour les services suivants et qui sont insuffisants, savoir : <i>Litt. C.</i> Moyens de transport pour les troupes en marche . . . . .	4,500 "	"
<i>Litt. E.</i> Frais d'administration du régiment du génie . . . . .	5,000 "	"
4 <sup>o</sup> Diminués sur vacances et congés . . . . .	"	4,907 50
TOTAUX . . . . fr.	20,340 50	6,440 50
RESTE AUGMENTATION NETTE . . . . fr.	13,900 "	

ART. 16. *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . . fr.	678,900 »
— — — — — révisé . . . . .	672,400 »
En moins au projet révisé . . . . . fr.	6,500 »

Cette différence provient d'une diminution plus élevée sur vacances et congés.

## CHAPITRE VIII.

## PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . . fr.	7,521,700 »
— — — — — révisé . . . . .	7,286,300 »
En moins au projet révisé . . . . . fr.	35,400 »

Cette différence provient, savoir :

1 <sup>o</sup> Diminution de 24,820 journées de pain et de viande (provenant de la réduction de l'effectif en solde des contingents complémentaires) à 50 c <sup>s</sup> . . . . . fr.	12,410 »
2 <sup>o</sup> Diminution sur vacances et congés, en rapport avec les réductions faites de ce chef sur les articles concernant la solde des troupes . . . . .	22,990 »
TOTAL ÉGAL . . . . . fr.	35,400 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — *Fourrages en nature.*

Crédit demandé par le projet primitif . . . . .	fr. 4,464,900 »
— — — — — révisé . . . . .	4,200,000 »
	<hr/>
En moins au projet révisé . . . . .	261,900 »

Cette différence provient : 1° d'une nouvelle réduction faite sur le prix prévu au projet primitif pour les rations de fourrages en nature de la cavalerie et de l'artillerie, savoir :

Sur 4,717,690 rations fortes à 09 c <sup>s</sup> . . . . .	fr. 454,592 40
» 885,300 » mixtes à 08 c <sup>s</sup> . . . . .	70,664 »
» 441,650 » légères à 08 c <sup>s</sup> . . . . .	35,332 »
	<hr/>
TOTAL . . . . .	fr. 260,588 40
2° Diminution sur chevaux manquants . . . . .	1,311 90
	<hr/>
TOTAL ÉGAL . . . . .	fr. 261,900 »

*N. B.* Les modifications indiquées dans la note préliminaire qui précède étant les seules que subisse le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1885, il a paru inutile de réimprimer les développements donnés à l'appui du projet primitif.

Il y a lieu de s'en rapporter, quant à ces développements, à ce que contiennent les pages 415 à 484 du document parlementaire n° 104 de la session 1883-1884.



## PROJET DE LOI.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

En remplacement de tableau VIII annexé à Notre arrêté du 28 février 1884 et du § 9 de l'article 1<sup>er</sup> de cet arrêté, Notre Ministre des Finances présentera en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

## ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1885, à la somme de quarante-cinq millions six cent cinquante deux mille francs (45,652,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

## ARTICLE 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les issues (déchets, peaux, suifs, etc.), provenant des bêtes bovines abattues, seront vendues par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

Donné à Bruxelles, le 8 novembre 1884.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*

CH. PONTUS.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1885.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 •	492,000 •
2	— des fonctionnaires et employés civils . . . . .	200,000 •	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre . . . . .	16,000 •	
4	Matériel . . . . .	65,000 •	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire (Y compris 140,000 francs en charges extraordinaires et temporaires.)	190,000 •	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>			
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	878,600 •	1,404,500 •
7	— — des provinces et des places . . . . .	268,200 •	
8	— du service de l'intendance . . . . .	257,700 •	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.</b>			
9	Traitement des officiers de santé . . . . .	307,400 •	1,217,200 •
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . .	709,800 •	
11	Service pharmaceutique . . . . .	200,000 •	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>SOLD DES TROUPES.</b>			
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	14,427,000 •	25,496,400 •
13	— — de la cavalerie . . . . .	3,757,000 •	
14	— — de l'artillerie . . . . .	5,310,000 •	
15	— — du génie . . . . .	1,550,000 •	
16	— — du bataillon d'administration . . . . .	672,400 •	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
A REPORTER . . . . . fr.			28,610,100 •

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	.	28,610,100 .
<b>CHAPITRE V.</b>			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre . . . . .	252,100 .	277,000 .
18	Dépenses d'administration . . . . .	44,900 .	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements . . . . .	66,575 .	1,568,825 .
20	Matériel de l'artillerie . . . . .	1,502,450 .	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie . . . . .	1,470,000 .	1,470,000 .
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PAIN, VIANDRE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande . . . . .	7,286,500 .	13,591,000 .
23	Fourrages en nature . . . . .	4,200,000 .	
24	Casernement des hommes . . . . .	767,000 .	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement. . . . .	105,000 .	
26	Frais de route et de séjour . . . . .	150,000 .	
27	Transports généraux . . . . .	100,000 .	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde . . . . .	170,000 .	
29	Remonte . . . . .	852,700 .	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires. . . . .	145,000 .	165,000 .
31	Frais de représentation. . . . .	20,000 .	
	A REPORTER. . . . . fr.	.	45,481,925 .

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.	»	45,461,925 »
	<b>CHAPITRE X</b> PENSIONS ET SECOURS.		
22	Pensions et secours . . . . .	155,000 »	155,000 »
	<b>CHAPITRE XI.</b> DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	15,075 »	15,075 »
	<b>TOTAL DU BUDGET DE LA GUERRE. . . . . fr.</b>	»	<b>45,652,000 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 8 novembre 1884.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI:**

*Le Ministre de la Guerre,*

**CH. PONTUS.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

(187)

## TABLEAU

des articles révisés au projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1885.

Articles de Budget.	DÉSIGNATION  DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES.	
		demandés par le projet de Budget primitif.	demandés par le projet de Budget révisé.	Augmentation.	Diminution.
	<b>CHAPITRE I.</b>				
	<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
5	Institut cartographique militaire, etc. . . . .	200,000	190,000	»	10,000
	<b>CHAPITRE II.</b>				
	<b>ÉTATS-MAJORS.</b>				
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	887,500	878,600	»	8,900
7	— — des provinces et des places . . . . .	269,100	268,200	»	900
8	— du service de l'intendance . . . . .	258,500	257,700	»	800
	<b>CHAPITRE III.</b>				
	<b>SERVICE DE SANTÉ DES HOPITAUX.</b>				
9	Traitement des officiers de santé . . . . .	307,500	307,400	»	100
	<b>CHAPITRE IV.</b>				
	<b>SOLDE DES TROUPES.</b>				
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	14,477,800	14,427,000	»	50,800
13	— — de la cavalerie . . . . .	3,794,400	3,737,000	»	57,400
14	— — de l'artillerie . . . . .	5,323,200	5,310,000	»	13,200
15	— — du génie . . . . .	1,316,100	1,350,000	15,900	»
16	— — du bataillon d'administration . . . . .	678,900	672,400	»	6,500
	<b>CHAPITRE VIII.</b>				
	<b>PAIN, VIANDE, FOURRAGE ET AUTRES PRESTATIONS.</b>				
22	Pain et viande . . . . .	7,521,700	7,286,300	»	235,400
25	Fourrages en nature . . . . .	4,461,900	4,200,000	»	261,900
	<b>TOTAUX . . . . fr.</b>	<b>39,296,400</b>	<b>38,884,600</b>	<b>13,900</b>	<b>423,700</b>
	<b>RESTE DIMINUTION NETTE . . . . fr.</b>	<b>411,800</b>		<b>411,800</b>	

(280)